

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00724

Numéro SIREN : 820 595 478

Nom ou dénomination : 3P PROJET

Ce dépôt a été enregistré le 27/05/2019 sous le numéro de dépôt 5266

Greffe du tribunal de commerce de BOURG-EN-BRESSE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 27/05/2019

Numéro de dépôt : 2019/5266

Déposant :

Nom/dénomination : 3P PROJET

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 820 595 478

N° gestion : 2016 B 00724

3P PROJET

SAS au capital de 3 242 882 €

**6 Porte du Grand Lyon
01700 NEYRON**

R.C.S. BOURG EN BRESSE 820.595.478.

EXERCICE 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Cabinet BOREL & ASSOCIES

Société d'Expertise-Comptable et de Commissariat aux Comptes

17 Rue L. Guérin - 69626 VILLEURBANNE CEDEX

Tél. 04.72.69.48.48 - Fax. 04.72.44.05.62

E-mail : cabinetborel@boreletassocies.com

A l'Assemblée générale de la société 3P PROJET,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **3P PROJET** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

- ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport et, notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Eu égard à son activité de holding, l'entreprise détient les participations dont la liste figure en annexe. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par l'entreprise, nous nous sommes assurés de la correcte évaluation de ces titres selon les principes comptables en vigueur, tels qu'ils sont rappelés dans l'annexe comptable.

.../...

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de Commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et à l'identité des détenteurs de capital vous ont été communiquées dans le Rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

.../...

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villeurbanne, le 6 Mai 2019

Le Cabinet BOREL et ASSOCIES



Mickaël VIERRAY

Bilan et Compte de Résultat détaillés

3P PROJET

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		du 01/06/2016 au 31/12/2017 (19 mois)			
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations		4 275 563,25		4 275 563,25	99,21	3 545 634,02	99,27
<i>Titres participation IM PROJET</i>		3 545 634,02		3 545 634,02	82,27	3 545 634,02	99,27
<i>Parts SCI PRONYR</i>		729 929,23		729 929,23	16,94		
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
TOTAL (I)		4 275 563,25		4 275 563,25	99,21	3 545 634,02	99,27
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés							
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs							
. Personnel							
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices							
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires							
. Autres							
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités		34 016,99		34 016,99	0,79	26 251,25	0,73
<i>Banque Populaire</i>		34 016,99		34 016,99	0,79	26 251,25	0,73
Charges constatées d'avance							
TOTAL (II)		34 016,99		34 016,99	0,79	26 251,25	0,73
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecart de conversion actif	(V)						

3P PROJET

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				du 01/06/2016	
	31/12/2018				au 31/12/2017	
	(12 mois)				(19 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
TOTAL ACTIF (0 à V)	4 309 580,24		4 309 580,24	100,00	3 571 885,27	100,00

3P PROJET

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (19 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé . 3 242 882,00)	3 242 882,00	75,25	3 242 882,00	90,79
<i>Capital social</i>	3 242 882,00	75,25	3 242 882,00	90,79
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	13 402,35	0,31		
<i>Réserve légale</i>	13 402,35	0,31		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	254 644,62	5,91		
<i>Autres réserves</i>	254 644,62	5,91		
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	312 564,85	7,25	268 046,97	7,50
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	1 096,77	0,03		
<i>Amortis. dérogatoires</i>	1 096,77	0,03		
TOTAL (I)	3 824 590,59	88,75	3 510 928,97	98,29
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	480 592,00	11,15	51 207,90	1,43
<i>Prêt bancaire BP 300 K</i>			51 120,50	1,43
<i>Prêt BP 480 KE</i>	480 000,00	11,14		
<i>Intérêts courus/prêt</i>	592,00	0,01	87,40	0,00
. Découverts, concours bancaires	247,65	0,01	94,58	0,00
<i>Intérêts bancaires à payer</i>	247,65	0,01	94,58	0,00
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés			171,00	0,00
<i>Intérêts courus de CC</i>			171,00	0,00
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 150,00	0,10	9 482,82	0,27
<i>Fournisseurs</i>			2 078,40	0,06
<i>Fournisseurs charges à payer</i>	4 150,00	0,10	7 404,42	0,21
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				

3P PROJET

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (19 mois)
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		

3P PROJET

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		du 01/06/2016 au 31/12/2017 (19 mois)		Variation absolue (12 / 19)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services										
Chiffres d'Affaires Nets										
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges										
Autres produits										
Total des produits d'exploitation (I)										
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			2 837,27		31 138,36		-28 301	-90,88		
Honoraires			2 035,10		27 405,34		-25 370	-92,56		
Frais actes			50,00		1 098,62		-1 048	-95,44		
Annonces et insertions					771,54		-771	-100,00		
Transport/achats					8,00		-8	-100,00		
Frais restauration			276,00				276	N/S		
Services bancaires			476,17		1 854,86		-1 378	-74,32		
Impôts, taxes et versements assimilés										
Salaires et traitements										
Charges sociales										
Dotations aux amortissements sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges										
Total des charges d'exploitation (II)			2 837,27		31 138,36		-28 301	-90,88		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-2 837,27		-31 138,36		28 301	90,89		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations			318 151,15		302 452,38		15 699	5,19		
Titres de participation			318 151,15		302 452,38		15 699	5,19		
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			318 151,15		302 452,38		15 699	5,19		
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			1 652,26		3 267,05		-1 615	-49,42		
Intérêts /prêts BP			1 652,26		3 062,05		-1 410	-46,04		
Intérêts CC associés					205,00		-205	-100,00		
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										

3P PROJET

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	du 01/06/2016 au 31/12/2017 (19 mois)	Variation absolue (12 / 19)	%
Total des charges financières (VI)	1 652,26	3 267,05	-1 615	-49,42
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	316 498,89	299 185,33	17 313	5,79
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	313 661,62	268 046,97	45 615	17,02
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions <i>Dot amort dérogatoires</i>	1 096,77 1 096,77		1 096 1 096	N/S N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 096,77		1 096	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 096,77		-1 096	N/S
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	318 151,15	302 452,38	15 699	5,19
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 586,30	34 405,41	-28 819	83,75
RÉSULTAT NET	312 564,85 <i>Bénéfice</i>	268 046,97 <i>Bénéfice</i>	44 518	16,61
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier				

Annexe**3P PROJET****ANNEXE**

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 4 309 580,24 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 312 564,85 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 19 mois recouvrant la période du 01/06/2016 au 31/12/2017.

3P PROJET**SOMMAIRE**

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Charges à payer et avoirs à établir
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Dettes garanties par sûretés réelles
- Liste des filiales et participations

3P PROJET**ANNEXE**

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.2 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L 123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Le 13/11/2017, la société 3P PROJET est devenue propriétaire de 999 parts sociales sur 1 000 de la SCI PRONYR pour une valeur de 689 080.23 euros.

Cette SCI possède le bien immobilier du siège social de la société IM PROJET au 6 porte du Grand Lyon, 01700 NEYRON.

3P PROJET

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations évaluées par équivalence	3 545 634		729 929
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	3 545 634		729 929
TOTAL GENERAL	3 545 634		729 929

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par équivalence			4 275 563	4 275 563
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			4 275 563	4 275 563
TOTAL GENERAL			4 275 563	4 275 563

3P PROJET

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires		1 097		1 097
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées		1 097		1 097
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL		1 097		1 097
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles		1 097		

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

3P PROJET

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL			
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	248	248		
- plus d'un an	480 592	94 879	385 713	
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 150	4 150		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	484 990	99 277	385 713	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	480 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	51 121			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

3P PROJET

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

7 - AUTRES TABLEAUX

7.1 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

Entreprises liées ou avec lesquelles la société à un lien de participation

	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec lesquelles la soc. à un lien de partic.	Mt dettes & créanc. rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes sur immob. corporelles			
Participations	729 929	3 545 634	
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		302 152	
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

3P PROJET

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.1 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	840
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	4 150
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	4 990

8.2 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	3 242 882	1,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	3 242 882	1,00

Commentaires:

3P PROJET

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Prêt BP 480 ke : nantissement des 999 parts sociales de la SCI PRONYR Capitale restant au 31/12/18	480 000
TOTAL	480 000

3P PROJET

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

10 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SCI PRONYR	1 524	91 825	99,00	689 080	689 080			79 020	39 486	
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
SAS IM PROJET	192 660	3 690 783	48 95	3 545 634	3 545 634			22 620 399	1 480 996	318 151
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

3P PROJET

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 3 242 882 EUROS
SIEGE SOCIAL : NEYRON (01700)
6, PORTE DU GRAND LYON
VILLAGE D'ACTIVITES 2001**

820 595 478 RCS BOURG EN BRESSE

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Chers Associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale, conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires, afin de vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice social clos le 31 décembre 2018 et de ses perspectives d'avenir. A cette occasion, les comptes dudit exercice seront soumis à votre approbation.

Les convocations à la présente assemblée vous ont été adressées dans les formes et délais prévus par les statuts de la société et tous les documents et renseignements prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires vous ont été communiqués ou tenus à votre disposition, au siège social, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Les comptes annuels qui vous sont présentés ont été établis suivant les mêmes règles de présentation et méthodes d'évaluation que celles retenues pour l'exercice précédent.

ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE

L'activité et les résultats de notre société au cours de cet exercice social, d'une durée de 12 mois, se présentent comme suit :

Résultat d'exploitation

L'activité durant l'exercice se traduit par un chiffre d'affaires nul.

En l'absence d'autres produits d'exploitation et les charges d'exploitation s'élevant à 2 837 euros, le résultat d'exploitation est déficitaire de 2 837 euros alors qu'il était déficitaire de 31 138 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 28 301 euros.

Résultat financier et résultat courant avant impôt

Le total des produits financiers s'élève à 318 151 euros et comprend uniquement des produits de participations.

Le total des charges financières s'élève à 1 652 euros et comprend uniquement des intérêts et charges assimilées.

Compte tenu du résultat financier, bénéficiaire de 316 499 euros, le résultat courant avant impôt est bénéficiaire de 313 662 euros, contre un résultat courant avant impôt bénéficiaire de 268 047 euros pour l'exercice précédent.

Résultat exceptionnel et résultat net comptable

En l'absence de produits exceptionnels, mais après comptabilisation des charges exceptionnelles qui s'élèvent globalement à 1 097 euros, les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice net comptable de 312 564,85 euros.

Ce résultat se trouve en progression par rapport à l'exercice précédent pour lequel nous avons réalisé un bénéfice de 268 047 euros.

SITUATION DE LA SOCIETE

Le total de l'actif immobilisé net ressort à 4 275 563 euros.

Le total de l'actif circulant s'élève à 34 017 euros, comprenant uniquement des disponibilités.

Les acquisitions auxquelles il a été procédé au cours de cet exercice représentent un investissement de 729 929 euros.

Il n'y a pas eu de cessions d'immobilisations pendant l'exercice.

Compte tenu du résultat de l'exercice, les capitaux propres s'élèvent à 3 824 591 euros et se décomposent comme suit :

	Exercice 31/12/2018	Exercice 31/12/2017
Capital social	3 242 882	3 242 882
Réserve légale	13 402	0
Autres réserves	254 645	0
Résultat de l'exercice	312 565	268 047
Provisions réglementées	1 097	0
Capitaux propres	3 824 591	3 510 929

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la société s'élevait à 4 309 580 euros, contre 3 571 885 euros au titre de l'exercice précédent.

**DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET
DES CLIENTS**

	Article D.441-I-1° : Factures <u>recues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441-I-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et +)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et +)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	NEANT						NEANT					
Montant total des factures concernées H.T.												
Pourcentage du montant total des achats H.T. de l'exercice		%	%	%	%	%						
Pourcentage du chiffre d'affaires H.T. de l'exercice								%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal - Art. L411-6 ou L443-1 C.com.)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : 0 à 60 jours ☐ Délais légaux : 20 à 60 jours						☐ Délais contractuels : 0 à 60 jours ☐ Délais légaux : 30 jours					

**DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT
(Article 223 quater du CGI)**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il vous est signalé qu'aucune somme concernant des dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts n'a été réintégrée dans le résultat fiscal.

**ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE
ET DE DEVELOPPEMENT**

Si ce n'est une recherche permanente de nouvelles méthodes d'exploitation pour mieux nous adapter au marché et mieux satisfaire nos clients, rien de particulier n'est à signaler.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Prises de participations et de contrôle

Le 13 novembre 2018, selon acte notarié, la société est devenue propriétaire de 999 parts sociales sur 1 000 de la SCI PRONYR pour une valeur de 689 080,23 euros.

Activité des filiales et participations

Nous vous informons de l'activité et des résultats de notre filiale, la société IM PROJET, ayant pour objet toutes activités liées aux techniques, méthodes et outils de management de projet, dont nous détenons 48,95 % du capital au 31 décembre 2018, a dégagé au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2018, un chiffre d'affaires hors taxes de 22 620 399,36 euros, et enregistré un résultat net comptable de 1 480 995,80 euros.

**EVENEMENTS SIGNIFICATIFS
ET MODIFICATIONS STATUTAIRES
INTERVENUS EN COURS D'EXERCICE**

Evénements significatifs

Aucun événement significatif n'est intervenu au cours de l'exercice.

Modifications statutaires

Aucune modification statutaire n'a été décidée au cours de l'exercice.

**EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS
ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE
ET LA DATE D'ETABLISSEMENT
DU PRESENT RAPPORT**

Aucun événement important n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport.

EVOLUTION PREVISIBLE - PERSPECTIVES

Nous nous efforçons d'accroître notre volume d'activité, afin de dégager des résultats satisfaisants à la clôture de l'exercice actuellement en cours.

AFFECTATION DU RESULTAT

Il vous est proposé d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 312 564,85 euros, comme suit :

- | | |
|---|------------------|
| - 5 % à la réserve légale | 15 628,24 euros |
| - le solde au poste Autres réserves | 296 936,61 euros |

**DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES
DEJA INTERVENUES**

Conformément aux dispositions légales, il est porté à votre connaissance qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue depuis la constitution de la société.

CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

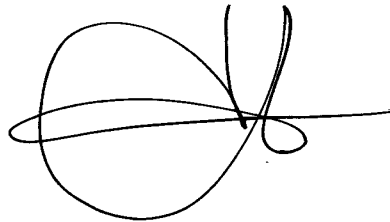
Il vous sera également donné lecture du rapport général du commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce.

RESOLUTIONS PROPOSEES

Vous trouverez en annexe du présent rapport, outre le tableau des filiales et participations, le texte des résolutions qui vous sont soumises.

Par avance, votre Président et vos Directeurs Généraux vous remercient de bien vouloir leur donner quitus de leur gestion pendant l'exercice écoulé.

Le Président



3P PROJET
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 3 242 882 EUROS
SIEGE SOCIAL : NEYRON (01700)
6, PORTE DU GRAND LYON
VILLAGE D'ACTIVITES 2001

820 595 478 RCS BOURG EN BRESSE

**AFFECTATION DU RESULTAT ADOPTEE
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 22 MAI 2019**

Exercice clos le 31 décembre 2018

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 312 564,85 euros, comme suit :

- 5 % à la réserve légale 15 628,24 euros
- le solde au poste Autres réserves 296 936,61 euros

Certifié conforme

Le Président

